



Fiche Signalétique

Insecticide NipsIt INSIDE® 600

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Insecticide NipsIt INSIDE® 600
Numéro d'homologation, Loi sur 28975 les produits antiparasitaires:
Référence(s) VC: 1713, 1764
Synonyme(s): V-10170 5 FS Insecticide
Produit signalement: Insecticide Traitement de graine

NipsIt INSIDE est une marque déposée de Valent U.S.A. Corporation

FABRICANT/DISTRIBUTEUR

VALENT CANADA, INC.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6
(519) 767-9262

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE

URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Produits agricoles: (800) 682-5368

Le SDS courant est disponible par notre site Web (www.valent.ca) ou en appelant les nombres d'information sur le produit ont énuméré ci-dessus.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu des urgences

- Attention**
- Conserver hors de la portée des enfants
 - Nocif ou mortel en cas d'ingestion.
 - Nocif en cas d'absorption par la peau
 - Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Toxicité aiguë (Principales voies d'exposition): Aucun à notre connaissance

Contact oculaire aigu: Au pire, ce produit est sensé provoquer un minimum d'irritation oculaire. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre de l'irritation et une légère inflammation.

Contact cutané aigu: Ce produit est d'une toxicité minime lorsqu'il est absorbé par la peau. Ce produit risque de provoquer des irritations de peau minimales et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre de l'irritation et éventuellement une légère inflammation. Ce produit n'est pas sensé provoquer de réactions allergiques cutanées.

Ingestion aiguë: Ce produit est légèrement toxique en cas d'ingestion.

Inhalation aiguë: La toxicité de ce produit est minime en cas d'inhalation.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
Numéro de révision: 5

N° de la fiche signalétique: CAN-0375-FRA
Date de révision: 07-07-2017

Toxicité chronique (y compris le cancer): La substance active n'a pas causé le cancer dans des études des animaux à long terme. Ce produit n'est pas classé comme cancérigène par le National Toxicology Program (NTP), l'Agence International de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) ou l'ACGIH.

Toxicité de croissance (malformations congénitales): N'est pas considéré un danger pour la croissance.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré un danger pour la reproduction.

Signes et symptômes d'effets systémiques: donnée non disponible

Conditions médicales potentiellement aggravées: Aucun à notre connaissance

Se reporter à la section 11 pour une discussion complète sur les données toxicologiques dont est issue cette évaluation. Se reporter à la section 15 pour la législation applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom chimique	No de CAS	Weight-%	Objet
Clothianidin	210880-92-5	30 - 60	Matière active
Glycerine	56-81-5	1 - 5	Humectant
Inert/Other Ingredients	No CAS#	30 - 60	Autres ingrédients

Les autres ingrédients, qui sont traités comme des secrets commerciaux, sont des substances autres que l'ingrédient actif contenu dans ce produit. Certains de ces produits peuvent être dangereux, mais leur identité n'est pas divulguée parce qu'ils sont considérés comme des secrets commerciaux. Les risques associés aux autres ingrédients sont exposés dans le présent document. Des informations spécifiques sur les autres ingrédients aux fins de la gestion des risques, des déversements ou de l'évaluation de la sécurité peuvent être obtenues en tout temps par le médecin traitant ou l'infirmière en appelant (800) 682-5368.

4. PREMIERS SOINS

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE (800) 682-5368

Munissez-vous du récipient ou de l'étiquette du produit lorsque vous appelez le centre antipoison ou un médecin ou lorsque vous partez vous faire soigner. Vous pouvez également composer le **1-800-682-5368** pour des renseignements sur les interventions médicales d'urgence.

Contact avec les yeux:

Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 ou 20 minutes. Le cas échéant, retirer les verres de contact après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à l'eau courante pendant 15 ou 20 minutes. Faire appel au service antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Ingestion:

Faire immédiatement appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau lentement par la victime si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissement, sauf sur l'indication expresse du centre antipoison ou du médecin. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

Avis aux médecins:

Le traitement est symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair: > 200°F (93° C)
MÉTHODE DU POINT D'ÉCLAIR : Seta Flash Coupe Fermée
INFLAMMATION SPONTANÉE: No data available
MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.
LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (%): Sans objet
LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR: Sans objet

CLASSIFICATION NFPA:

Santé :	0
Inflammabilité:	0
Réactivité :	0
Spécial :	aucun

(Minime–0, légère–1, modérée–2, élevée–3, extrême–4). Ces valeurs sont obtenues par estimation professionnelle. Les valeurs n'étaient pas indiquées dans les formules ou évaluations publiées par la NFPA (National Fire Protection Association).

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Les gaz émis lors de la combustion de cette matière peuvent être toxiques. Éviter l'inhalation de la fumée ou des embruns émis. Éviter tout contact physique et matériel avec les retombées et produits de ruissellement. Limiter au maximum la quantité d'eau d'extinction. Ne pas pénétrer dans un endroit fermé sans protection complète comprenant un respirateur autonome. Cerner et isoler les écoulements et débris en vue de leur élimination appropriée. Décontaminer les équipements de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser. Lire le document en entier.

Produits de décomposition dangereux: Matériaux toxiques de forme de mai comme: Anhydride carbonique, Hydrogen chloride (HCl), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote, Le monoxyde de carbone, divers hydrocarbures, etc.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE VALENT : (800) 682-5368

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE CHEMTREC : (800) 424-9300

SUIVRE LES PRÉCAUTIONS DE LA SECTION 8 : PROTECTION PERSONNELLE

Arrêter la source de déversement si on peut le faire sans risque. Contenir le déversement pour prévenir toute contamination ultérieure du sol, des eaux souterraines et de l'eau de surface. Pour plus d'information sur les mesures en cas de déversement, se référer au Guide Nord-Américain de Réponse de Secours.

Référence UN/NA: Sans objet **Guide des mesures d'urgence:** Sans objet

POUR DÉVERSEMENTS TERRESTRES:

CONFINEMENT: Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales et les fossés menant aux voies d'eau. Contenir les déversements à l'aide de produits absorbants secs. Limiter les poussières aériennes. Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales ou autres plans d'eau.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber le déversement à l'aide d'un produit inerte tel que du sable sec ou de la terre, puis verser dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone à l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage avec le produit inerte et verser dans un conteneur à déchets chimiques. Nettoyer immédiatement tout déversement. Aspirez ou balayez la matière et versez-la dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone avec de l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage à l'aide des produits absorbants et verser dans un conteneur à déchets chimiques.

POUR DÉVERSEMENTS AQUATIQUES:

CONFINEMENT: Ce matériel est miscible dans l'eau. Arrêtez ou réduisez la contamination de n'importe quelle eau. Isolez l'eau polluée. Cette matière se disperse ou se dissout dans l'eau. Colmater la fuite. Contenir et isoler afin d'éviter toute contamination ultérieure des terres, de l'eau de surface et de la nappe phréatique.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber la matière à l'aide d'un produit inerte. Récupérer l'eau contaminé pour traitement ou évacuation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Manipulation:

Garder ce pesticide dans son contenant d'origine. Ne pas transporter ou stocker à proximité d'aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas mettre ce concentré dans des alimentaires. Ne pas diluer ce concentré dans des contenant alimentaires.

Lavez complètement avec de l'eau le savon et après manipulation et avant chewing-gum de consommation, de boissons, utilisant le tabac ou employer la toilette. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres.

Maintenez le récipient étroitement fermé. Maintenez le récipient dans un puits frais - secteur aéré. Écurie aux températures et aux conditions de stockage normales en paquet original fermé.

Stockage:

Ne pas réutiliser les contenants vides. Le dumping ouvert est interdit. Ne pas stocker à des températures inférieures à 32 ° F (0 ° C). Si le produit est exposé à des températures inférieures à 32 ° F (0 ° C), décongeler à température ambiante à 50 ° F (10 ° C) ou plus chaud et le secouer doucement pour unifier le produit. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil direct.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

YEUX & VISAGE: Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Utiliser ce produit exclusivement dans des endroits bien ventilés. Lorsque les conditions d'utilisation du produit émettent des concentrations aériennes, il est conseillé de porter un respirateur approuvé.

PROTECTION de la PEAU & MAIN: Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Contact avec la peau doit être minimisée par le port de vêtements protecteurs y compris un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Retirer les vêtements contaminés.

ÉQUIPEMENT NECESSAIRE: Utiliser dans une zone bien aérée.

Limites d'exposition

Nom chimique	LEMT au Canada
Clothianidin	aucun

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
 Numéro de révision: 5

N° de la fiche signalétique: CAN-0375-FRA
 Date de révision: 07-07-2017

Glycerine	10 mg/m ³
Inert/Other Ingredients	aucun

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Écoulement libre visqueux liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	Faible odeur caractéristique
Point d'éclair:	> 200°F (93° C)
MÉTHODE DU POINT D'ÉCLAIR :	Seta Flash Coupe Fermée
Point de fusion:	Not applicable
Point d'ébullition:	~100°C
Densité:	1.25 g/cm ³ @ 20°C
Pression de vapeur:	No data available
pH:	5.4 @ 25°C (1% dilution)
Viscosité:	125-216 cP at 20 °C and shear rate between 61-1000 s-1
Solubilité:	Miscible/dispersibles dans l'eau

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable à températures ambiantes normales.
Incompatibilité:	Oxydants
Propriétés d'oxydation/réduction:	Ne réagit pas en présence de l'eau, du monophosphate d'ammonium, du zinc ou du permanganate de potassium.
Risque d'explosion:	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux:	Matériaux toxiques de forme de mai comme: Anhydride carbonique, Hydrogen chloride (HCl), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote, Le monoxyde de carbone, divers hydrocarbures, etc.
HAZARDOUS POLYMERIZATION :	Ne se produira pas

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë:

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	3,044 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité cutanée LD ₅₀ (les rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	> 2.13 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Non-irritant	Catégorie de toxicité	IV
Une irritation de la peau (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Nom chimique	IARC - Groupe 1 - (cancérogènes pour l'homme)	IARC - Groupe 2A (Probablement cancérogènes)	IARC - Group 2B (Peut-être cancérogènes)	NTP :
Clothianidin	non	non	non	N'est pas classée
Glycerine	non	non	non	N'est pas classée
Inert/Other Ingredients	non	non	non	N'est pas classée

TOXICITÉ DU CLOTHIANIDIN TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE: Le NOEL dans une étude de alimentation de rat de trois mois avec Clothianidin Technique était 27.9 mg/kg/jour (mâle) et 34.0 mg/kg/jour (femelle). Le NOEL dans une étude de alimentation de chien de 90 mois était 19.3 mg/kg/jour (mâle) et 21.2 mg/kg/jour (femelle). Dans une étude cutanée sous-chronique avec des rats, le NOAEL est > 1.000 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ: Le Clothianidin NOEL pour une étude de deux ans de rat était 9.7 mg/kg/jour (femelle); pour une étude de dix-huit mois de souris c'était 47.2 mg/kg/jour (mâle); et pour une étude de douze mois de chien c'était 7.8 mg/kg/jour (mâle). Les principaux organes de cible étaient l'estomac, le rein, l'ovaire et le foie glandulaires. On n'a observé aucun effet oncogène dans les études de alimentation de rat de deux ans ou de souris de dix-huit mois.

NEUROTOXICITÉ : Clothianidin n'est pas une toxine neurale.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: On n'a observé aucun effet tératogénique sur des rats ou des lapins. On a observé des effets développementaux passagers (ossification retardée) chez les lapins aux doses maternellement toxiques (100 mg/kg/jour). Le matériel technique est fetotoxique chez les études des animaux aux doses maternellement toxiques.

PROCRÉATION: On n'a observé aucun effet reproducteur chez les rats à la dose la plus élevée examinée (2500 ppm).

MUTAGÉNÉCITÉ: Les essais *in vivo* ont démontré que le matériel technique n'est pas mutagénique. Quelques essais *in-vitro* étaient positifs pour la mutagénicité. Les effets observés étaient *in-vitro* dus aux effets cytotoxiques. Le poids d'évidence des essais sur les animaux entiers *in vivo* suggèrent que ce produit ne présente pas un risque mutagénique.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

TOXICITÉ AVIAIRE:

Clothianidine a un léger pratiquement aucune toxicité pour les espèces aviaires sur la base des données ci-dessous. Les résultats suivants ont été obtenus à partir d'études de Clothianidine Technique:

96-hr Orale Bobwhite quail: > 2,000 mg/kg

96-hr Orale Mallard duck: = 503 mg/kg

96-hr Dietary Mallard duck: > 5,200 ppm

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:

Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques. Ce qui suit sont les résultats des tests de Clothianidine Technique:

LC₅₀ 96-hr Bluegill: > 117 mg/L

LC₅₀ 96-hr Rainbow trout: > 104 mg/L

LC₅₀ 96-hr Sheepshead minnow: > 102 mg/L

EC₅₀ 48-hr Water flea: >119 mg/L

LC₅₀ 96-hr Mysid: = 0.053 mg/L

120-hr Freshwater Green Algae: = 56 mg/L

TOXICITÉ POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:

LD₅₀ orale à 48 h pour l'abeille de miel = 0.0037 ug (microgram)/abeille

LD₅₀ contact à 48 h pour l'abeille de miel = 0.044 ug (microgram)/abeille

LC₅₀ à 7-jours pour le verde terre = 19 mg/kg sol sec

Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ce produit est toxique pour les abeilles. La poussière générée lors de la plantation des semences traitées peut être nocif pour les abeilles et autres pollinisateurs.

Toutes les semences sont renversés ou à doivent être incorporés dans le sol ou ramassées à partir de la surface du sol. La semence traitée est toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

13. MISE AU REBUT

L'UTILISATEUR DOIT ÉLIMINER TOUT PRODUIT NON UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

DISPOSITION DE PRODUIT: Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur site ou dans un centre de collecte agréé.

DISPOSITION DE RÉCIPIENT: Ne pas réutiliser ce conteneur. Si elle est vide: Place à poubelle ou au recyclage si disponibles. Si partiellement rempli: Contactez votre agence locale des déchets solides ou 1-800-CLEANUP consignes d'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans un égout intérieur ou extérieur. Ne pas brûler ni percer.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION: Consulter la réglementation en vigueur et les autorités locales pour les méthodes approuvées d'élimination de ce produit. Éliminer ce produit selon la réglementation applicable.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Appellation réglementaire pour le transport terrestre: Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou Canada TDG.

Guide des mesures d'urgence: Sans objet

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : UN 3082 Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Clothianidin), 9, III, Marine Pollutant

Remarques: Emballage unique et interne inférieur 5 L (liquid) ou 5 kg net (solides) exclus de la réglementation des Marchandises Dangereuses -- voir IATA Special Provision A197. Pour l'expédition U.S., Guide des Mesures D'urgence No. 171

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : UN 3082, Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Clothianidin), 9, III, Marine Pollutant

Remarques:
 •Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) exceptés de la réglementation sur les marchandises dangereuses - see IMDG 2.10.2.7
 •Pour l'expédition US, d'Urgence No. 171

RÉFÉRENCE EMS : F-A, S-F

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

Catégorie de risque du SIMDUT: Ce produit a été classifié selon les critères de risque des règlements commandés de produits (CPR) et le fiche signalétique contient toute l'information exigée par le CPR.

Glycerine

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA: Present

EINECS: Present

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTS PROVINCIAUX: Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission:	Avis et Re-publié. Pas de changements majeurs.
N° de la fiche signalétique:	CAN-0375-FRA
Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires:	28975
Numéro de révision:	5
Date de révision:	07-07-2017
Remplace la fiche émise le:	Aucune
Personne responsable:	Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2017 Valent Canada, Inc.